



Le Roy Alfred : Né le 3-05-1850 à Quimper (Saint-Mathieu) ; 1874, prêtre, vicaire à Lopérec ; 1875, vicaire à Saint-Mathieu Quimper ; 1886, aumônier du Carmel de Morlaix ; 1898, recteur de Plouyé ; 1899, curé archiprêtre de Châteaulin ; 1900, chanoine honoraire ; 1911, chanoine titulaire ; décédé le 7-03-1938.

Etude : *Semaine religieuse de Quimper et Léon*, 1938 p. 162-163 [directeur de la *Semaine religieuse*, collab. à *La Vie et les Arts liturgiques*, la *Revue Grégorienne*].



M. Alfred Le Roy, Chanoine titulaire. – Le lundi 7 mars, en la fête de saint Thomas d'Aquin, s'éteignait doucement entre les bras de M. le Doyen du Chapitre cathédral, à son domicile de la rue du Frou, M. le chanoine Le Roy, vice-doyen de ce Chapitre.

Ses obsèques eurent lieu le surlendemain, à dix heures. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Guéguen, doyen, et la messe chantée par M. le chanoine Pichon, curé-archiprêtre de la cathédrale. Assisté de Mgr Cessou, vicaire apostolique du Togo, Mgr Cogneau, auxiliaire de Quimper, présidait la funèbre cérémonie. Parmi le nombreux clergé qui avait pris place au chœur, on remarquait MM. les Vicaires généraux, le Chapitre au complet, et une vingtaine de chanoines honoraires. Mgr Mesguen et Dom Cozien, Abbé de Solesmes, s'étaient fait excuser, en exprimant leurs condoléances, et leur sympathie pour le vénérable défunt. Avant le Libera, M. le chanoine Pichon gravit les degrés de la chaire pour lire une lettre de Mgr Duparc, retraçant à grands traits la belle carrière de M. Le Roy. Mgr Cogneau donna l'absoute, puis la longue théorie des prêtres se rendit au cimetière Saint-Louis, où eut lieu l'inhumation.

.....

Alfred –Eugène-Modeste Le Roy naquit à Quimper, rue Bourg-les-Bourgs, le 3 mai 1850, du mariage de Désiré Le Roy, sous-brigadier de douane, et de Marie Rousseau. Son père était originaire de Pont-l'Abbé, sa mère de Vannes. Tous deux habitaient le bureau des douanes, non loin de la venelle de Kergos. L'enfant fut baptisé deux jours après sa naissance en l'église de Saint-Matthieu.

Deux ans plus tard, la famille se transportait à Concarneau, où le père se fit bientôt constructeur de bateaux de plaisance.

Au Petit Séminaire de Pont-Croix où Alfred débuta en septembre, il trouva deux de ses condisciples, plus âgés, de l'école libre de Concarneau : Amand Gadon et Louis Jossin. Ses études furent brillantes, et elles continuèrent de l'être au Grand Séminaire de Quimper, où il se vit confier les fonctions de Président.

Promu au sacerdoce le 9 août 1874, il fut nommé vicaire à Lopérec, pour y apprendre le breton. Après onze mois de ministère en cette paroisse, il passe à Saint-Matthieu de Quimper. Là, il fonde bientôt, à l'endroit aujourd'hui occupé par la sacristie, un cercle catholique d'ouvriers. Aux gens qui le fréquentent, il inculque la pratique de l'adoration nocturne du Saint-Sacrement, si bien que l'année suivante, au lieu d'une centaine d'hommes c'étaient trois cents qui suivaient la procession, au second dimanche de la Fête-Dieu.

Aumônier du Carmel de Morlaix depuis le 2 juillet 1886, il s'adonne aux études carmélitaines et demeure à la hauteur de sa délicate et belle mission.

Il songea, en 1896, à remplacer la modeste chapelle du monastère par un édifice plus convenable ; son zèle éclairé fit appel aux talents d'architecte de M. le chanoine Abgrall, et l'on vit s'élever sur la colline du Carmel un sanctuaire plus noble que la chapelle sans cachet de 1824. Le 27 janvier 1899, Châteaulin le reçoit comme curé-archiprêtre, et, peu après, il est investi de la dignité de chanoine honoraire. N'ayant rien perdu de son activité, le nouveau pasteur construit un presbytère, dont il a lui-même prévu les plans, fonde un bulletin paroissial, fait faire de sérieuses réparations aux vieilles chapelles de Notre-Dame et de Kerluan.

La confiance de son évêque l'appela le 16 août 1911 à faire partie du Chapitre de la cathédrale de Quimper et lui mit en mains la direction des Œuvres diocésaines.

Au cours de la grande guerre, il donna ses soins aux réfugiés belges, logés dans des baraques, sur le terrain de l'Hippodrome.

Comme directeur d'œuvres, il excellait à organiser des congrès. Dès 1912, ce fut, avec le congrès diocésain de Quimper, le congrès agricole de Landerneau. Et chaque année, il s'appliquait à rappeler aux cultivateurs ce qu'il appelait la consigne sacrée de l'union catholique agricole, avec l'acte de consécration à réciter devant le Saint-Sacrement exposé.

Se rendant un jour à Briec, pour une récollection, par une journée glaciale de novembre 1930, vêtu d'un simple camail par-dessus sa soutane, il prit froid dans la diligence, et fut frappé d'hémiplégie en arrivant à destination. C'était la première emprise du mal sur sa robuste constitution. On dut le ramener à Quimper, et dès lors il demeura amoindri.

Ce qui frappe avant tout dans l'être moral de M. le chanoine Le Roy, c'est une vigueur d'âme singulière.

Trois fois, il va demander à Pont-l'Abbé la charitable assistance des Religieuses hospitalières, trois fois il revient à Quimper. Impotent et caduc, il dira jusqu'à la fin sa messe quotidienne, encore que l'aimable confrère qui l'assiste doive parfois le soutenir à l'autel. Le voici tombé dans la rue, il se relève, et va toujours de l'avant. A peu près chaque jour, il se rendra au Chapitre, et force lui sera, pour remonter l'escalier qui conduit à sa chambre, de s'arc-bouter à la rampe et de se tirer à bout de bras.

Ame d'artiste, il était sensible à l'attrait de la beauté.

Un jour à la cathédrale de Quimper, encore séminariste, il chantait d'une voix fort agréable une leçon de l'Office des Ténèbres. M. le chanoine de Léséleuc le remarqua, se prit d'affection pour lui, et, nommé évêque d'Autun, l'emmena dans son diocèse. Quelques mois plus tard il mourait, et le jeune diacre revint à Quimper (1874).

Dès qu'il connut Solesmes, l'abbé Le Roy s'y rendit. Ce lui fut une révélation. Rentré à Saint-Matthieu de Quimper, — c'était en 1883, — il fit chanter deux messes en grégorien, l'une aux Ursulines, l'autre au Sacré-Cœur. Tous en furent ravis. C'est un vrai culte qu'il avait pour les moines bénédictins : « Voici trente ans, écrit Dom Cozien, que, par lui, je suis entré en relation avec Solesmes, réfugié à Quarr Abbey. Il assistait à ma bénédiction abbatiale. Son attachement au monastère était de toujours, et profond, son amitié fidèle, et son dévouement entier. Sa mémoire nous restera chère, Il comprenait la vie monastique, car il avait le sens éclairé de la Prière de l'Eglise, et même l'intelligence peu commune des traditions de notre observance. »

L'abbé Le Roy fut l'homme des pèlerinages. Au début de ses études secondaires, craignant quelque opposition de la part de son père à sa belle vocation, il avait fait le vœu, s'il parvenait au sacerdoce, de se rendre à pied en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. Devenu prêtre, il accomplit son vœu : le 14 août 1874, il chantait la messe à Sainte-Croix de Quimperlé, le lendemain, il était à Sainte-Anne.

Plus tard, comme directeur des œuvres, il organisera des pèlerinages d'hommes au Sacré-Cœur de Montmartre.

Son triomphe en ce genre fut le grandiose pèlerinage qu'il prépara en février 1923, et qui conduisit à la colline de Montmartre 900 hommes du Finistère.

Esprit cultivé, toujours en éveil, Alfred Le Roy avait l'âme ouverte aux nobles idées tout comme aux nobles causes. Il a beaucoup prêché et dans les milieux les plus variés. Il dirigea avec succès l'Union Apostolique, les Œuvres de la Sainte-Enfance et des Vocations sacerdotales. Ses travaux historiques et littéraires sont connus : deux brochures, Le Tro-Breiz et le Livre du Tro-Breiz, puis un volume imposant relatant la vie de Mgr Léopold de Léséleuc, hommage de sa vieillesse au prélat qui l'avait aimé dans sa jeunesse cléricale. Ce livre fut couronné par l'Académie Française.

Il dirigea, par intermittence, la Semaine religieuse, et collabora à deux périodiques : La Vie et les Arts liturgiques, puis la Revue Grégorienne.

Ce qui est moins connu, c'est l'importance de son rôle social.

L'ayant rencontré à Roscoff, vers 1879, M. le comte de Mun l'affilia, à titre de membre correspondant, pour la zone de l'Ouest, à son œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers. Les services qu'il rendit furent si appréciés qu'il devenait le 12 octobre 1881, membre titulaire du Conseil des études. A dater de cette époque jusqu'en 1890, les dirigeants de Paris font constamment appel à sa compétence doctrinale, et ils reçoivent avec gratitude ses avis de théologien sur les diverses questions sociales.

En termes fort touchants, M. le chanoine Le Roy sollicite, dans son testament spirituel, les prières de ceux qu'il a connus et chéris ici-bas. Cher ami disparu, nos prières vous sont acquises ; mais, de vrai, en avez-vous tellement besoin ? Au jour de vos funérailles, nous vous entendions dans les strophes émouvantes du Dies irae clamer votre détresse : *quid sum miser tunc dicturus, quem patronum rogaturus* ? Vos avocats, mais ils sont là. C'est d'abord le Sauveur Jésus, à qui héroïquement vous êtes resté fidèle par l'offrande prolongée du Saint-Sacrifice ; c'est la douce Vierge Marie, pour qui vous aviez une si tendre dévotion ; c'est saint Corentin, dont vous fréquentiez chaque jour la cathédrale ; ce sont les Saints du Tro-Breiz que vous avez chantés in hymnis et canticis. Je vois aussi Michel Le Nobletz dont vous avez répandu les images à profusion ; Maunoir à qui, huit jours durant, vous avez, comme juge ecclésiastique, consacré de très longues séances ; vos pénitents qu'avec tant de zèle vous veniez chaque matin rejoindre à la cathédrale, et enfin la phalange des âmes virginales que vous avez conquises au Christ ou orientées dans la vie religieuse. Tous viennent pour vous accueillir, car les fleurons de votre couronne sont au complet : *in paradisum deducant te*. Et maintenant vivez heureux dans les splendeurs de la céleste Liturgie.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 18/03/1938 p.162-165.

CEC

Après la mort de Monsieur le chanoine Le Roy – Ceci est mon testament. Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Je donne mon âme au bon Dieu. Je le supplie humblement, selon sa grande miséricorde, de détourner sa face de mes péchés. Qu'il ait pitié de son misérable serviteur et lui applique le sang rédempteur de son divin Fils Notre Seigneur Jésus-Christ.

Je remercie du fond du cœur tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont exercé envers moi une charité dont je ne puis assez exprimer ma reconnaissance.

Je recommande ma pauvre âme aux prières des saintes Carmélites de Morlaix, au service desquelles le bon Dieu m'a fait la grâce insigne de consacrer douze ans et demi de mon ministère sacerdotal. Quel immense bienfait ! Quels exemples reçus !

Je demande aussi les prières de ma chère paroisse de Châteaulin. J'y ai trouvé des âmes qui m'ont puissamment aidé dans le bien que j'ai voulu faire. Que tous daignent se souvenir de mon âme aux sanctuaires de N.-D. de Kerluan et de N.-D. de Châteaulin.

Je suis profondément reconnaissant à mes vénérés confrères du Chapitre de Saint-Corentin, de l'édification que j'ai reçue à célébrer dans leurs rangs, le saint office canonial et à participer aux solennités pontificales, qui sont le véritable épanouissement de la prière liturgique et de la vie de l'Eglise.

Je demande un souvenir au saint autel à mes très aimés confrères de l'Union Apostolique, qui a assuré à ma vie sacerdotale appui et réconfort.

Je demande humblement pardon à tous ceux que j'ai offensés, contristés ou mésestimés en quelque façon que ce soit, dans le cours de mon ministère sacerdotal.

J'exprime à tous mes parents, frères, sœurs, neveux et nièces les sentiments de la plus tendre affection, spécialement à Corentin Marzin et à Josèphe Le Roy, les deux privilégiés de la vie sacerdotale et de la vie religieuse. Je prie le bon Dieu de les bénir tous, de faire naître dans la famille des vocations sacerdotales et religieuses, et de les admettre tous un jour dans son saint paradis.

Je me recommande aux charitables prières de toutes les âmes que le bon Dieu a confiées à mes soins, spécialement des enfants que j'ai catéchisés ou à qui j'ai prêché des retraites.

Je laisse après moi bien peu de chose. J'exprime toute ma gratitude à ma chère sœur Joséphine Le Roy, qui m'a prodigué toutes les marques d'affection et de dévouement depuis que nous vivons ensemble. Qu'elle prie pour moi et qu'elle s'occupe d'assurer à ma dépouille mortelle son dernier repos.

Fait à Quimper, le trois avril mil neuf cent dix-huit, mercredi de Pâques, et signé de ma propre main.
Alfred Le Roy, chanoine.

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

M. le Doyen a reçu la lettre suivante :

Evêché du Puy-en-Velay

Le Puy, le 8 mars 1938.

Monsieur le Doyen du Chapitre Cathédral de Quimper,

Je suis très touché de la bonté avec laquelle vous avez tenu à m'annoncer sans retard le départ pour un monde meilleur de M. le chanoine Le Roy.

J'avais pour ce vieil ami une vive affection qu'une même admiration du chant de Solesmes avait rendue très douce et très harmonieuse.

Monseigneur de Quimper m'avait dit récemment la fidélité du vénéré vieillard à la prière capitulaire. Il est allé la continuer, dans le Paradis, aux côtés des chanoines de votre vénérable Chapitre et des moines de Solesmes.

Veuillez avoir la bonté, Monsieur le Doyen, de présenter mes respectueuses condoléances à MM. les Membres du Chapitre et agréer pour vous l'hommage de mes sentiments reconnaissants et dévoués en J. et M. † NORBERT, Evêque du Puy-en-Velay.

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 25/03/1938 p.179-180.